

Une ZI dédiée aux industries du cuir à Casablanca

- Un site de plus de 10 hectares à Sidi Moumen
- L'accord de financement approuvé par le Conseil régional
- Un investissement global de plus de 181 millions de DH

DU concret pour la nouvelle zone industrielle consacrée aux métiers du cuir (chaussures et maroquinerie). Le Conseil de la région Casa-Settat vient d'entériner un accord de subvention pour la création du parc industriel Ahl Loughlam, situé sur le territoire de l'arrondissement de Sidi Moumen. La convention liant le ministère de l'Industrie, le Millennium Challenge Account (MCA-Morocco) et la région Casa-Settat fixe les modalités d'attribution de la subvention américaine. Le budget global prévisionnel de ce parc, qui s'étend sur plus de 10 hectares, est de l'ordre de plus de 181 millions de DH. En vertu de cette convention, la région y contribuera à hauteur de 75 millions de DH et le MCA à hauteur de 52 millions de DH. Pour sa part, Chaâbi Capital Investissement s'engage à verser 25 millions de DH. Le reste sera financé par le bénéficiaire de ce marché ou par crédit bancaire auprès de la BCP. Le parc devra être géré par une structure sous forme de SDR (Société de développement régional). Cette structure aura pour mission principale d'assurer l'entretien de



Les métiers du cuir (chaussures et maroquinerie) seront implantés dans le nouveau parc industriel situé à Ahl Loughlam à Casablanca (Ph. L'Economiste)

la ZI, favoriser l'implication des structures implantées dans la zone, mettre en place des services d'accompagnement aux entreprises et leurs employés selon le besoin ou encore mettre en place et maintenir les services à destination des employés et veiller au respect des contrats de location signés avec les différents locataires.

L'implication des entreprises dans la vie de la ZI se fera à travers la SDR, mais aussi via la Fedic (Fédération marocaine des industries du cuir). La SDR sera en charge des thématiques liées au fonctionnement de la ZI et la quantité de vie des usagers et la Fedic se chargera de l'écosystème économique de l'industrie du cuir.

L'offre du parc industriel comprend des bâtiments, des surfaces foncières dédiés à la location ainsi qu'une surface d'activités et de bureaux en mezzanine. Plusieurs

superficies seront proposées à la location, dont 34 parcelles de 600 m², 8 de 450 m², 3 de 960 m², 3 de 1.020 m², une parcelle de 768 m²...

En complément de la location de bâtiments, 40 parcelles construites par des investisseurs (entre 700 et 1.000 m²) seront proposées à la location.

Le parc industriel comprendra également un bâtiment de services développé sur une superficie de près de 3.000 m² comprenant un restaurant, une crèche, des show-rooms, une salle de formation, les bureaux de la SDR, un centre de soins, une agence bancaire... En outre, la ZI sera dotée d'une unité logistique de récupération des produits d'emballage sur une surface dédiée de 365 m².

Les prix de location des lots ou des locaux sont déjà fixés. Les adhérents de la Fedic bénéficieront d'un tarif préférentiel (37 DH/m² pour les bâtiments, 6 DH/m² pour le terrain nu). Pour les non-adhérents à la Fedic, une majoration de 20% sera accordée. □